

LA POSTE

LA TRANSMISSION D'ÉCRITS OBSCÈNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Postes s'il a d'autres précisions à fournir à la Chambre en ce qui concerne ses efforts pour supprimer la transmission d'écrits obscènes par le courrier.

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, à 6 heures hier soir, le ministère avait intercepté 126 lettres de commande de ces obscénités qui nous viennent du Danemark. Le ministère retourne chacune de ces 126 lettres avec une note polie indiquant que la poste ne peut servir à cette fin.

LA PÊCHE

LES VERSEMENTS D'APPOINT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Moores (Bonavista-Trinity-Conception): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêcheries. Mercredi dernier, le ministre a informé la Chambre que les versements d'appoint à l'industrie de la pêche de la côte est se termineraient à la fin d'octobre. Est-il exact que, sans avertissement préalable, l'industrie de la côte est a été informée vendredi que ces importants versements se terminaient à la fin de septembre?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): C'est exact, et c'est à cause de l'augmentation remarquable de la production de poisson sur la côte est. Je viens justement de lire des statistiques qui révèlent que la production générale de poisson cette année a augmenté de plus de 20 p. 100.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il un plan quelconque pour aider les pêcheries commerciales canadiennes à retirer un avantage pour l'ensemble de la communauté canadienne ou estime-t-il maintenant que cela représenterait un fardeau pour celle-ci, à la lumière d'un discours qu'il a prononcé à Boston, vendredi je crois?

M. l'Orateur: Je dois informer le député que sa question, telle qu'elle est posée, est de nature trop générale. Peut-être pourrait-elle être inscrite au *Feuilleton*?

M. Carter: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Cette question est très importante pour les pêcheries de Terre-Neuve. Les

pêcheurs de ce secteur ont exprimé de vives inquiétudes à la suite du discours prononcé vendredi à Boston par le ministre.

M. l'Orateur: J'admets le rappel au Règlement du député mais, comme il le sait, il existe un article du Règlement qui prévoit un débat sur les questions qui, de l'avis des députés, devraient être discutées le jour même. Le député pourra donc soulever cette question dans la soirée.

M. Carter: Je voudrais en discuter à 10 heures.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, plusieurs centaines de milliers de gens de la région Atlantique dépendent de la pêche et à Terre-Neuve, il y en a 25,000 dans la même situation.

M. l'Orateur: Le député a exposé son rapport au Règlement. Il ferait bien tout d'abord de reprendre son siège. Je lui rappelle qu'en vertu du Règlement, si un député n'accepte pas qu'une question soit déclarée irrecevable par la présidence et qu'il la considère réglementaire, il a l'occasion de soulever cette question le jour même au cours du débat à l'ajournement. C'est la seule proposition qui a été faite au député de Saint-Jean-Ouest et il l'a acceptée.

M. Lundrigan: A propos du rappel au Règlement, puis-je ajouter seulement que l'antagonisme qui existe manifestement et qui crée peut-être quelque incertitude s'explique notamment par le fait que nous ne pouvons obtenir de réponses satisfaisantes à nos questions. Certaines politiques à l'égard de la pêche ont soulevé une controverse à l'extérieur de la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre. De toute évidence, il y a ici matière à discussion, et je ne vois pas ce qui justifie un rappel au Règlement.

LA COMMISSION DE LA MISE EN MARCHÉ
DU POISSON D'EAU DOUCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Ed Schreyer (Selkirk): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'on nous a dit, il y a quelques mois, que le gouvernement du Canada tenterait de terminer à la mi-octobre les négociations avec les provinces en vue de l'établissement d'une commission de mise en marché du poisson d'eau douce, le ministre de Pêcheries peut-il dire si une entente a été conclue à ce sujet avec les gouvernements des trois provinces des Prairies?